

# APPEL : pour faire avancer l'égalité femmes-hommes, la France doit investir dans les droits sexuels et reproductifs

Dans toutes les régions du monde, à des degrés divers, les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des femmes sont menacés. Une femme sur trois subit à un moment de sa vie des violences physiques ou sexuelles. Chaque année, dans les pays en développement, environ 300 000 femmes et jeunes filles meurent de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement, et 214 millions de femmes ont toujours un besoin non satisfait en contraception.

Or, ces droits sont une condition nécessaire à l'égalité entre les femmes et les hommes, puisqu'ils sont la première étape de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. Tant que les DSSR de toutes ne seront pas garantis, l'égalité restera un objectif lointain. Les femmes et les filles n'ont toujours pas la possibilité de faire valoir leurs droits et de réaliser leur potentiel, uniquement parce

qu'elles sont des femmes et des filles. Elles effectuent 66% du travail mondial et produisent 50% de la nourriture mais ne récoltent que 10% des revenus et ne détiennent que 1% des titres de propriété.

Bien que les inégalités se réduisent légèrement depuis plusieurs décennies sous l'effet d'un travail sans relâche de certains gouvernements, de nombreuses associations et de membres de la société civile, des forces conservatrices n'hésitent aujourd'hui plus à remettre en question les droits humains et ralentissent les progrès en matière de droits des femmes. Elles risquent même de faire régresser la situation si les acteurs et actrices qui soutiennent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ne se mobilisent pas de façon plus intense et plus coordonnée.

Nous, citoyen·ne·s, organisations de la société civile, parlementaires, appelons le Président de la République française et l'ensemble du gouvernement à :

## 1. Financer massivement des politiques et des projets qui promeuvent les droits et la santé sexuels et reproductifs, pierre angulaire des droits des femmes

- De façon urgente, la France doit consentir à un effort financier pour contrecarrer les effets désastreux du Global Gag Rule américain, en participant à des initiatives telles que She Decides et en augmentant son financement en faveur de UNFPA, agence onusienne spécialiste de ces questions.
- La France doit consacrer un budget significatif à la mise en œuvre de sa stratégie « L'action extérieure de la France sur les enjeux de population, de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) 2016-2020 », notamment pour développer la force de frappe de l'Agence Française de Développement.
- La France doit soutenir le paysage associatif français de défense des droits des femmes et plus particulièrement de défense des droits sexuels et reproductifs en augmentant le budget spécifique et transversal dédié à ces sujets.

## 2. Systématiser l'approche genre dans l'ensemble des politiques et des programmes

- Que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, la France doit faire de l'égalité femmes-hommes un objectif transversal, l'approche genre permettant non seulement de faire avancer les droits des femmes, mais constituant aussi un puissant moteur de changement social.
- La France doit généraliser la budgétisation sensible au genre, comme préconisé par ONU Femmes, et doit allouer un soutien financier supplémentaire en faveur d'ONU Femmes.
- Plus spécifiquement, la France devra dédier un budget conséquent à la mise en œuvre de la future stratégie « Genre et Développement », attendue début 2018.

## 3. Défendre les droits des femmes dans toutes les relations diplomatiques

- La France doit user de son influence dans toutes les institutions internationales et onusiennes pour promouvoir les droits des femmes, quelle que soit la thématique évoquée, en premier lieu le développement durable.
- La France doit également mettre les questions de droits des femmes au cœur de ses relations diplomatiques bilatérales.
- Enfin, la France doit jouer un rôle de premier rang dans les instances traitant spécifiquement des droits des femmes, telles que la commission de l'ONU sur le statut des femmes (CSW) et la commission population et développement (CPD).